



Ecole Henriette BONIN

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Conseil d'école n°1

1<sup>er</sup> décembre 2009

**Ordre du jour :**

I / Bilan de la rentrée

II / Les intervenants

III / Les animations de Noël

IV / L'A.P.E.

V / Questions diverses

**Etaient présents :**

Frédéric Beaumont (enseignant) ;  
Adeline Capandeguy (enseignante) ;  
Christelle Lapaix (enseignante) ;  
Laure Petitpas (enseignante) ;  
Michèle Sabarots (enseignante) ;  
Stéphanie Borsi (représentante des parents d'élèves) ;  
Corinne Bry (représentant des parents d'élèves) ;  
Valérie Enguehard (représentante des parents d'élèves) ;  
Katy Lebailly (représentante des parents d'élèves) ;  
Prisca Pansier (représentante des parents d'élèves) ;  
Katy Turlais (représentante des parents d'élèves) ;

**Etaient absentes excusées :**

Marie-Lise Detcheverry (enseignante) ;  
Cathy Lemallier (enseignante) ;  
Clotilde Lenormand (enseignante) ;

La séance est ouverte à 18 h 00

## **I / le bilan de la rentrée.**

Les effectifs de l'école sont encore stables par rapport à l'année précédente. On comptera 90 enfants inscrits au 1er janvier 2010.

L'organisation pédagogique est la suivante :

T. P.S. : Adeline Capandeguy --- > 14 inscrits (7 élèves présents à ce jour)

P.S. : Christelle Lapaix ---> 22 élèves

M.S. : Marie-Lise Detcheverry ---> 17 élèves

G.S. : Cathy Lemallier ---> 16 élèves

C.P. : Michèle Sabarots ---> 11 élèves

C.E.1 : Frédéric Beaumont ---> 8 élèves

Le directeur signale que 2 enfants «intégrés» sont scolarisés. L'un deux ne l'est qu'à mi-temps. L'institutrice de la classe bénéficie de l'aide d'une A.V.S.I. pendant 1 heure par jour. L'équipe éducative, assez désarmée face à cet enfant, a souhaité une prise en charge par un enseignant spécialisé. Cette demande est restée sans réponse depuis le 26 octobre. Le directeur le regrette et a relancé par écrit la directrice de la C.T.E.S..

## **II / Les intervenants**

Toute l'équipe éducative regrette encore l'abandon par la mairie de la prise en charge des intervenants scolaires ainsi que le manque de soutien du Chef de Service dans le traitement de ce dossier tout en comprenant son approche strictement administrative.

Les parents d'élèves qui avaient écrit au maire n'ont eu aucune réponse à leur dernier courrier. Le sentiment d'incompréhension demeure très vif.

Sur cette question, le directeur qui a eu une réunion de travail avec le président de la Collectivité Territoriale et les autres directeurs de l'enseignement public de Saint-Pierre a toutefois bon espoir qu'une solution favorable soit trouvée dans les semaines qui viennent, et ceci, dans l'intérêt pédagogique des élèves.

## **III / Les animations de Noël**

Une fête sera organisée le jeudi 17 décembre à 9 h 30.

La formule évolue cette année. Il s'agira d'une collation préparée par les enfants eux-mêmes (sablés de Noël...), d'un spectacle de marionnettes et de la visite du père Noël.

De prime abord, des parents regrettent l'abandon de la traditionnelle fête de Noël. Les enseignants précisent que d'une part, ils ont perdu l'assistance des intervenants et veulent ainsi stigmatiser les carences que cela entraîne tout en tentant cette nouvelle formule qui

devrait peut-être plus satisfaire les enfants. La fête sera pour eux... plus que pour leurs parents.

A la lumière des explications des enseignants, les parents approuvent leur démarche.

Nous effectuerons un bilan.

Pour autant, des photos seront prises et transmises aux parents.

Le directeur signale que les enfants iront aussi au cinéma dans le cadre de l'opération «Cinéma de Noël» proposée par la Ville de Saint-Pierre et l'Education Nationale.

#### **IV / L'A.P.E.**

L'aide personnalisée a débuté depuis quelques semaines. Pour l'instant, six enfants sont concernés. Les créneaux de prise en charge ont lieu le soir entre 16 h 00 et 16 h 40. Les enseignants prennent en charge à tour de rôle les enfants qui nécessitent cette aide.

Afin de poursuivre les recommandations de l'Inspecteur, des enfants des classes maternelles seront pris en charge dans le cadre d'atelier de langage sous forme ludique et culturelle.

L'expérience sera menée à compter du 4 janvier.

#### **V / Questions diverses**

- Evaluations :

Dorénavant, les enfants auront un livret scolaire et un dossier d'évaluations. Le premier contiendra les évaluations nationales, le cahier des évaluations faites dans la classe et des attestations diverses (B2I, ASSR) ainsi que les «paliers de la réussite du socle commun» délivrés à la fin de la grande section, du C.E.1 et du C.M.2.

- Ramassage scolaire :

Les parents d'élèves regrettent que l'Ecole Henriette BONIN soit exclue du ramassage scolaire. Ainsi, un enfant qui habite les quartiers des Graves ou Galantry ne peut accéder à notre école avec le service de ramassage scolaire. La mesure peut même sembler discriminatoire...

Le directeur a déjà informé le Président du Conseil Territorial par courrier en date du 16 mai 2009. Faute de réponse, il réitérera sa demande dès le 2 décembre. Un aménagement de l'actuel ramassage doit intervenir afin de ne pas isoler cette école.

- Sécurité Routière

Les gendarmes interviendront dans le cadre de la sécurité routière au cours du printemps 2010 pour les classes de Cours Préparatoire et de Cours Elémentaire. Le directeur qui a participé à une réunion à ce sujet le 30 novembre souhaite une première intervention théorique puis une application en situation réelle autour de l'école. Le principe de ces actions a été accepté.

- L'orthophoniste :

Malgré un courrier du Directeur en date du 20 octobre 2009, la directrice du «Centre de Santé» n'a pas répondu à la demande de dépistage effectuée traditionnellement dans la classe de moyenne section.

Le directeur réitérera officiellement sa demande.

- Sécurité aux abords de l'école :

Les parents constatent (les enseignants aussi) que des parents d'élèves se garent n'importe comment aux abords de l'école et en particulier sur des zones piétonnières. Le directeur demandera à la Mairie d'installer des plots afin d'empêcher de tels agissements.

- Le calendrier scolaire :

Sans avoir pour l'instant eu officiellement connaissance des nouveaux calendriers scolaires pour les années 2010/2011, 2011/2012, et 2012/2013, les «bruits de couloir» font état que la demande unanime des parents et des enseignants de raccourcir la dernière période scolaire n'aurait pas été entendue. Les jeunes enfants des écoles maternelles et primaires devraient donc «subir» une ultime période de 8 à 9 semaines.

C'est très regrettable. Cette décision serait mal vécue.

En outre, il serait illusoire de faire croire que des projets de sorties pédagogiques, jamais financés par l'Education Nationale, suffiraient à faire souffler les enfants.

De plus, les conditions météorologiques à cette période sont souvent défavorables.

La séance est levée à 19 h 45.

Le directeur de l'école

Frédéric Beaumont